



Wébinare Pré-arbitrages RENAULTION Shareplan 2024

Septembre 2024



BNP PARIBAS
ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES

**Renault
Group**

POURQUOI UN PRÉ-ARBITRAGE ?

Vous avez la possibilité d'utiliser les sommes disponibles de votre PEG/PEE pour participer à l'offre d'actionnariat salarié Renaultion 2024.

AVOIRS ÉLIGIBLES : AVOIRS DISPONIBLES DU FONDS MONÉTAIRE

Les avoirs de votre PEG/PEE utilisables pour participer à l'offre Renaultion 2024 sont les **avoirs disponibles du fonds monétaire**.

Quel est le nom de votre fonds monétaire ?

- PEG Renault : FCPE Multipar Monétaire Soc Resp C
- PEE DIAC : FCPE Amundi Label Monétaire ESR-F
- PEG RRG : FCPE Epsens Monétaire (A)

POSSIBILITÉ DE PRÉ-ARBITRER DES AVOIRS DISPONIBLES DEPUIS D'AUTRES FONDS VERS LE FONDS MONÉTAIRE

Si vous souhaitez utiliser des **avoirs disponibles sur les autres fonds** de votre PEG/PEE, **vous devrez** :

- **effectuer un pré-arbitrage de ces avoirs disponibles vers le fonds monétaire en amont de la souscription à l'offre Renaultion 2024**
- et déterminer le montant de vos avoirs disponibles que vous souhaitez pré-arbitrer vers le fonds monétaire en vue de leur utilisation dans le cadre de l'offre Renaultion 2024.

ET APRÈS AVOIR PRÉ-ARBITRÉ ?

Les avoirs disponibles préalablement présents et/ou pré-arbitrés sur le fonds monétaire de votre PEG/PEE seront affichés sur le site de souscription, lors de la période de souscription à l'opération RENAULTION 2024.

Vous pourrez alors décider d'utiliser tout ou partie de ces sommes pour participer à l'offre RENAULTION 2024.

Si lors de la souscription, vous décidez de ne plus utiliser tout ou partie de ces sommes, vous pourrez alors les arbitrer du fonds monétaire vers d'autres fonds du plan.

QU'EST-CE QU'UN ARBITRAGE ?

Un **arbitrage** (ou **pré-arbitrage**) est une opération qui consiste à modifier la répartition de son épargne entre différents supports de placements au sein du Plan d'Épargne. On reste investi dans le plan.

- ➔ Pas de remboursement des avoirs donc **pas de fiscalité** sur un arbitrage.
- ➔ Le montant des arbitrages ne rentre **pas dans le plafond de 25% de la rémunération annuelle brute 2024**.
- ➔ **Pas d'impact sur la date de disponibilité** : les sommes disponibles qui seront arbitrées vers le fonds monétaire resteront disponibles.

CAMPAGNE DE PRE-ARBITRAGES

Du 3 au 23 septembre 2024 inclus

Pré-arbitrage vers le fonds monétaire sur Mon Epargne Entreprise / Personeo (Pour rappel, pour une visibilité de cet arbitrage sur le site de souscription dès le 18/09, il est à réaliser avant le 12/09 inclus)



PÉRIODE DE SOUSCRIPTION RENAULTION SHAREPLAN 2024

Du 18 septembre au 2 octobre 2024 inclus

Participation à l'offre RENAULTION et possibilité d'utiliser son arbitrage



LIVRAISON DES ACTIONS

Le 4 décembre 2024

Conserver les sommes disponibles sur le fonds monétaire jusqu'au 4 décembre 2024, date à laquelle le montant de votre participation à l'offre sera investi en nombre de parts de FCPE.

Si vous n'avez pas utilisé toutes les sommes de l'arbitrage, elles resteront visibles sur Mon Epargne Entreprise / Personeo. Vous pourrez ensuite arbitrer ces sommes vers les autres fonds du PEG.

QUAND RÉALISER LE PRÉ-ARBITRAGE ?

AU PLUS TARD LE JEUDI 23 SEPTEMBRE

La campagne de pré-arbitrages est ouverte **du 3 au 23 septembre inclus**.

RECOMMANDATION : ANTICIPER VOTRE PRÉ-ARBITRAGE

Nous vous **recommandons** d'anticiper cette étape et d'effectuer le pré-arbitrage au plus tôt **pour que vos avoirs pré-arbitrés soient visibles sur le site de souscription dès l'ouverture le 18 septembre 2024**.

Un délai (variable selon les fonds) est en effet nécessaire pour visualiser votre pré-arbitrage sur le site de souscription.

DATES LIMITES DE PRÉ-ARBITRAGE POUR LE VISUALISER SUR LE SITE DE SOUSCRIPTION DÈS SON OUVERTURE

Plus précisément, pour utiliser vos avoirs disponibles du PEG/PEE **dès le premier jour de la période de souscription**, soit le 18 septembre 2024, vous devez les pré-arbitrer **au plus tard le 12/09/2024 inclus**.

Après cette date, les avoirs pré-arbitrés seront chargés régulièrement pendant la période de souscription et visibles pour pouvoir souscrire.

NB : Les pré-arbitrages d'avoirs disponibles sur le fonds CM-AM Perspective Certitude ainsi que sur les fonds du PEG RRG et du PEE DIAC doivent être effectués d'ici le 19 septembre au plus tard pour pouvoir être utilisés pour souscrire à l'opération.

COMMENT FAIRE UN PRÉ-ARBITRAGE ? SUR MON ÉPARGNE ENTREPRISE (1/5)

1 A partir de la page d'accueil, sélectionner dans le menu à gauche « **Agir sur mon épargne** » puis « **Modifier la répartition de mon épargne** »

2 Sélectionner « **Je veux arbitrer mon épargne actuelle** »

3 Puis cliquer sur « **C'est parti!** »

BNP PARIBAS
ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES

Mon épargne totale
Total brut au 05.09.2024
85 850,48 €

Que souhaitez-vous faire ?

- Effectuer un versement
- Récupérer mon épargne
- Modifier la répartition de mon épargne**
- Consulter mes documents
- Préparer ma retraite

Accueil
Épargne
Mon fil
Profil
Agir sur mon épargne

Renault 2024 campagne de pré-arbitrages
Information sur dividende RENAULT
Plus d'informations ? contactez-nous !
Information importante

Quand puis-je bénéficier de mon épargne ?

Dès maintenant	12 721,45 €
Dans 5 ans maximum	37 676,17 €
A la retraite	35 452,86 €
En cas de déblocage anticipé	Jusqu'à 85 850,48 €

Dividendes capitalisés : 0,00 €

Optimiser mon épargne

Modifier la répartition de mon épargne selon mes besoins

Je veux arbitrer mon épargne actuelle
Je souhaite modifier la répartition de mon épargne d'un support de placement source vers un ou plusieurs supports de placements cibles.
Dispositif(s) : PEE, PERECO, PERO

Je veux modifier mes préférences d'investissement à venir
Je souhaite modifier mes préférences d'arbitrage actuellement mises en place dans le cadre de mes futurs versements.
Dispositif(s) : PERO

Voici les étapes à suivre :

- 1 Je définis mes besoins
- 2 Je désinvestis mon épargne
- 3 Je réinvestis mon épargne**

C'est parti !

COMMENT FAIRE UN PRÉ-ARBITRAGE? SUR MON EPARGNE ENTREPRISE (2/5)

1 Sélectionner le dispositif sur lequel je veux réaliser mon arbitrage : « **Mon PEG** » puis « **Valider** »

Je sélectionne le dispositif sur lequel je réalise un arbitrage

Mon PERECO

Épargne : 35 596,19 €

Valider

Mon Opérations actionnariat salarié Renault

Épargne : 15 696,71 €

Valider

Mon PEG

Épargne : 37 169,42 €

Valider

2 Une notification s'affiche pour m'informer. Cliquer sur « **J'ai compris** »

Bon à savoir

Sur le PEG, il est possible d'arbitrer tout ou une partie de l'épargne d'un support de placement source vers un ou plusieurs supports de placement cibles au sein du même dispositif.

J'ai compris

3 Les encours par fonds apparaissent. Choisir le support à arbitrer et cliquer sur « **Choisir une échéance** »

Je sélectionne un support de placement source et je saisis le montant à désinvestir

PEG - Epargne salariale 137 169,42 €

Comparer mes supports de placement

RENAULT ACTIONS 61 078,80 €

Montant déjà investi : 61 078,80 €
Nombre de parts : 1 425,5028
Niveau de risque : 6/7
+/- value potentielle : + 16 622,55 €
Performance depuis le 31/12 : + 17,10 %
Prochaine valorisation le : 28.08.2024

MULTIPAR ACTIONS SOCIALEMENT RESPONSABLE 24 643,95 €

Montant déjà investi : 24 643,95 €
Nombre de parts : 619,3411
Niveau de risque : 4/7
+/- value potentielle : + 12 655,79 €
Performance depuis le 31/12 : + 9,00 %
Prochaine valorisation le : 27.08.2024

Choisir une échéance

RENAULT CAREMAKERS SOLID AIR 19 322,25 €

Montant déjà investi : 19 322,25 €
Nombre de parts : 1 684,59
Niveau de risque SRRI : 3/7
+/- value potentielle : + 3 800,28 €
Performance depuis le 31/12 : + 2,32 %
Prochaine valorisation le : 23.08.2024

Choisir une échéance

MULTIPAR SOLIDAIRE EQUILIBRE SOCIALEMENT RESPONSABLE 16 827,58 €

Montant déjà investi : 16 827,58 €

Pour rappel : les avoirs disponibles du PERECO ne peuvent pas être utilisés pour souscrire à Shareplan 2024

COMMENT FAIRE UN PRÉ-ARBITRAGE? SUR MON EPARGNE ENTREPRISE (3/5)

Après avoir cliqué sur « Choisir une échéance », les encours par date d'échéance apparaissent et notamment les **avoirs disponibles** éligibles pour souscrire au plan.

3 Saisir son montant d'arbitrage à réaliser puis cliquer sur « Valider » puis sur « Valider et continuer » tout en bas de l'écran.

MULTIPAR ACTIONS SOCIALEMENT RESPONSABLE 24 643,95 €
Montant déjà investi : 24 643,95 €
Nombre de parts : 619,3411
Niveau de risque : 4/7
+/- valeur potentielle : + 12 655,79 €
Performance depuis le 31/12 : + 9,00 %
Prochaine valorisation le : 27.08.2024

Choisir une échéance

Saisir le montant à arbitrer par échéance (une seule échéance possible)

Disponible maintenant 21 279,67 € 534,7913 parts	<input type="text" value="0,00 €"/>
Disponible le 01.06.2025 761,99 € 19,1499 parts	<input type="text" value="0,00 €"/>
Disponible le 01.06.2026 398,42 € 10,0129 parts	<input type="text" value="0,00 €"/>
Disponible le 01.06.2027 628,58 € 15,7973 parts	<input type="text" value="0,00 €"/>
Disponible le 01.06.2028 1 236,71 € 31,0805 parts	<input type="text" value="0,00 €"/>
Disponible le 01.06.2029 338,59 € 8,5092 parts	<input type="text" value="0,00 €"/>

1 Sélectionner la zone Montant

2 Puis cliquer sur « Confirmer » dans la notification qui s'affiche

Attention

Vous pouvez saisir un arbitrage pour une seule échéance à la fois. En cas de confirmation, les données précédemment saisies seront perdues.

Mon PEG
Mon {plan}, Sauf en cas de déblocage

MULTIPAR ACTIONS SOCIALEMENT RESPONSABLE
Montant arbitrage disponible maintenant : 21 279,67 €
[Tout désinvestir](#)

Saisir un montant en €
2180

CM-AM PERSPECTIVE CERTITUDE 3 654,43 €
Montant déjà investi : 3 654,43 €
Nombre de parts : 28,816
Niveau de risque SRRI : 3/7
+/- valeur potentielle : + 276,94 €
Performance depuis le 31/12 : + 4,65 %
Prochaine valorisation le : 23.08.2024

Choisir une échéance

COMMENT FAIRE UN PRÉ-ARBITRAGE? SUR MON EPARGNE ENTREPRISE (4/5)

Sélectionner le support cible : le fonds monétaire et rentrer 100% dans la zone pourcentage qui s'affiche puis « **Valider** » et « **Valider ma nouvelle répartition** ».

J'ai désinvesti mon support de placement source :

PEG - Epargne salariale

PEG

Je réinvestis la totalité en % sur le ou les supports de placement cibles de mon choix :

PEG - Epargne salariale

Comparer mes supports de placement

RENAULT CAREMAKERS SOLID AIR	0,00 %
Montant déjà investi : 19 322,25 €	
Nombre de parts : 1 684,59	
Niveau de risque SRRI : 3/7	
+/- value potentielle : + 3 800,28 €	
Performance depuis le 31/12 : + 2,14 %	
Prochaine valorisation le : 27.08.2024	
MULTIPAR MONETAIRE SOCIALEMENT RESPONSABLE	0,00 %
Montant déjà investi : 81,95 €	
Nombre de parts : 6,8385	
Niveau de risque : 1/7	
+/- value potentielle : + 40,65 €	
Performance depuis le 31/12 : + 2,66 %	
Prochaine valorisation le : 27.08.2024	

Valider ma nouvelle répartition

PEG - PEG

MULTIPAR SOLIDAIRE OBLIG SOCIALEMENT RESPONSABLE

Reste à investir 100,00 %

Réinvestir le reste

Saisir un pourcentage

100

Annuler Valider

5 « **Accepter** » la déclaration sur l'honneur pour valider le processus



Déclaration sur l'honneur

Je reconnais avoir pris connaissance préalablement à mon investissement du/des règlement(s) du/des plans d'épargne d'entreprise ainsi que du DIC (Documents d'informations clés) relatifs aux supports de placement choisis (accessibles en cliquant sur le nom du support de placement). Les sommes investies ne sont pas garanties et sont sujettes à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. BNP Paribas Epargne et Retraite Entreprises et BNP Paribas Cardif s'engagent sur le nombre de parts ou le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Les investissements présentent donc un risque de perte en capital pouvant être totale ou partielle.

Accepter



COMMENT FAIRE UN PRÉ-ARBITRAGE? SUR MON EPARGNE ENTREPRISE (5/5)

1 Je vérifie ma saisie (montant à arbitrer, avoirs disponibles et fonds cible = fonds monétaire) avant de cliquer sur « **Valider mon arbitrage** »

Je vérifie et je valide mon opération

✓ ✓ 3

Total brut de mon arbitrage : **2 180,00 €**

Vous pourrez constater un très léger écart (inférieur à 1%) entre les montants affichés sur cette page et les montants réels de l'opération une fois effectuée lié aux règles de conversion des montants cibles de votre opération en valeur de part.

De

PEG - Epargne salariale

MULTIPAR ACTIONS SOCIALEMENT RESPONSABLE - 2 180,00 €
0,00 %

Echéance choisie : Disponible maintenant

vers

PEG - Epargne salariale

MULTIPAR MONETAIRE SOCIALEMENT RESPONSABLE + 2 180,00 €
+ 100,00 %

Valider mon arbitrage

2 Une vérification d'identité est nécessaire par SMS ou mail pour valider l'opération.

3 Je reçois un SMS ou un mail contenant un code à 6 chiffres à saisir lors du processus d'identification

Nous avons besoin de vérifier votre identité

Saisissez le code de validation que nous venons d'envoyer par SMS au numéro de mobile associé à votre compte :

0 0 0 0 0 0

[Renvoyer le code](#)

Confirmer et continuer

Nous avons besoin de vérifier votre identité

Nous allons vous envoyer un code de validation par SMS au numéro de mobile associé à votre compte :

Recevoir le code par SMS

Vous rencontrez une difficulté avec ce numéro

J'ai besoin d'aide

L'opération est enregistrée

Bravo votre opération sur votre PEE est enregistrée. Voici les prochaines étapes :

- Mon opération est enregistrée. Pour suivre son avancement, [cliquez ici](#)
- Validation de l'opération
- Traitement de la demande. Prise en compte de la valeur liquidative pour le support d'origine. Prise en compte de la valeur liquidative pour le(s) support(s) cible(s).
- L'opération est terminée...

Retour à l'accueil

Vous visualisez les montants de vos avoirs disponibles **directement sur la page d'accueil**

**Renaultion
Shareplan**

M.

Accueil

Souscrire

Ma documentation

Conditions de souscription

Contacts

Période de souscription

Bienvenue sur le site de souscription dédié au plan d'actionnariat salarié Renaultion Shareplan 2024

Prix de l'offre

41,79732 € **29,26 €**

Prix de référence

Prix de souscription



Attribution d'un abondement unilatéral

Votre entreprise vous attribue automatiquement un abondement unilatéral de 7 actions gratuites. Equivalent à 210.24 Euros Brut.

[Je refuse l'abondement unilatéral](#)

Mes choix

Je peux saisir, puis modifier mes choix jusqu'au 2 octobre 2024 23:59 (Heure de Paris)

[Je saisis mes choix](#)

Montant CET utilisable

XX,XX €

A saisir

Transfert / Arbitrage

2 180,00 €

A saisir

VERSEMENT VOLONTAIRE

--

A saisir



Vous visualisez aussi les montants de vos avoirs disponibles **dans le menu Souscriptions**

M. CHRISTIAN TEST

Accueil

Souscrire

Ma documentation

Conditions de souscription

Contacts

Plan d'actionnariat salarié Renaulution Shareplan 2024.

du 18 septembre 2024 au 2 octobre 2024 Heure de Paris

FRANÇAIS

Abonnement unilatéral sous forme d'actions gratuites

Vous acceptez l'abonnement unilatéral de **7 actions gratuites** offert par votre entreprise.

Toutefois, si vous ne souhaitez pas en profiter, vous pouvez retourner sur la [page d'accueil](#) pour signifier votre refus.

Transfert de votre Compte Epargne Temps

Transfert de votre PEG

Source de financement

FCPE Multipar Monétaire Socialement Responsable

Avoirs disponibles

2 180,00 €

Montant à arbitrer

FCPE Renaulution France Relais 2024

€ ⓘ

Versement Volontaire

Montant à affecter

FCPE Renaulution France Relais 2024

€ ⓘ

AVOIRS DISPONIBLES SUR VOTRE PEG/PEE

(échéance de blocage de 5 ans, atteinte)

Ceux investis sur un/des fonds autres que Monétaire :

→ Pré-arbitrage nécessaire vers le fonds Monétaire pour les utiliser dans RENAULTION 2024

Fonds autre que Monétaire

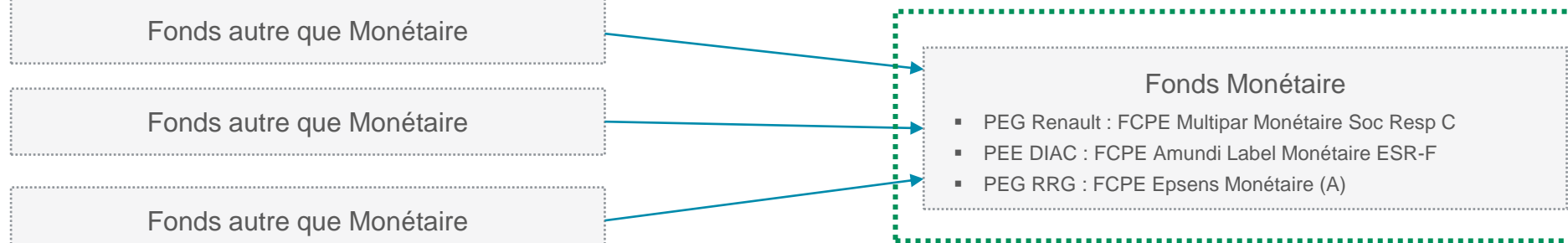
Fonds autre que Monétaire

Fonds autre que Monétaire

...

Ceux déjà investis sur le fonds monétaire

→ Utilisables dans RENAULTION 2024, sans avoir besoin de les pré-arbitrer



PRÉ-ARBITRAGES

QUOI ? Vos avoirs disponibles

QUAND ? Du 3 au 23 septembre

(idéalement avant le 12 septembre)

Avoirs visualisables sur l'outil de souscription

=

Avoirs utilisables pour participer à RENAULTION 2024

Si utilisés : les conserver sur le fonds monétaire jusqu'au 04 décembre 2024

Les **pré-arbitrages d'avoirs disponibles sur le fonds CM-AM Perspective Certitude** ainsi que sur les **fonds du PEG RRG** et du **PEE DIAC** doivent être effectués d'ici le **19 septembre au plus tard** pour pouvoir être utilisés lors de l'opération.



Infos

Vous trouverez plus d'informations sur le pré-arbitrage de vos avoirs en vous rendant le **site de communication dédié au plan d'actionnariat** : <https://renaulutionshareplan.renaultgroup.com/fr/>, onglet « Comprendre », Rubrique « Arbitrage des avoirs ».

Contacts

Pour toutes questions relatives aux pré-arbitrages, vous pouvez contacter **BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises**



Par email à l'adresse **renaulution.techsupport@support-client-ere.bnpparibas.com**



Ou par téléphone au **0 969 320 429**

ANNEXE : COMMENT ACTIVER SON COMPTE MON EPARGNE ENTREPRISE A PARTIR DE PERSONEO (1/3)

1

Connectez-vous au site internet Personeo avec vos codes habituels.



2

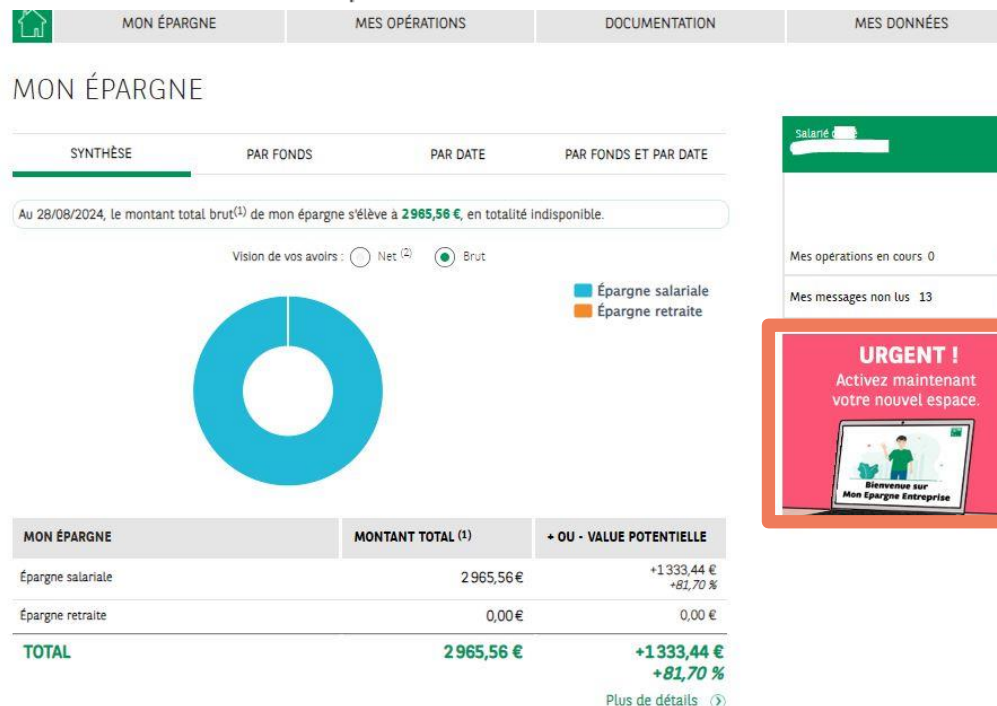
Allez dans la rubrique « Mes coordonnées > Coordonnées personnelles » pour vérifier et éventuellement mettre à jour :
- votre adresse e-mail,
- votre numéro de téléphone.



Important : ces informations doivent être personnelles et non partagées avec d'autres personnes.

3

Sur la page d'accueil de Personeo, cliquez sur une des deux vignettes vous proposant de vous inscrire, sur la page d'accueil de Personeo



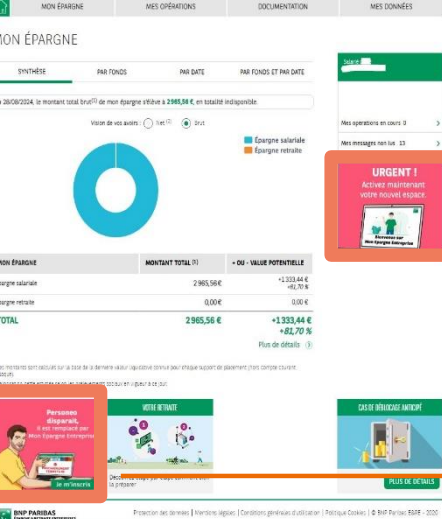
(1) Ces montants sont calculés sur la base de la dernière valeur liquidative connue pour chaque support de placement (hors Compte Courant Bloqué).

(2) Valorisation nette estimée selon les prélèvements sociaux en vigueur à ce jour.

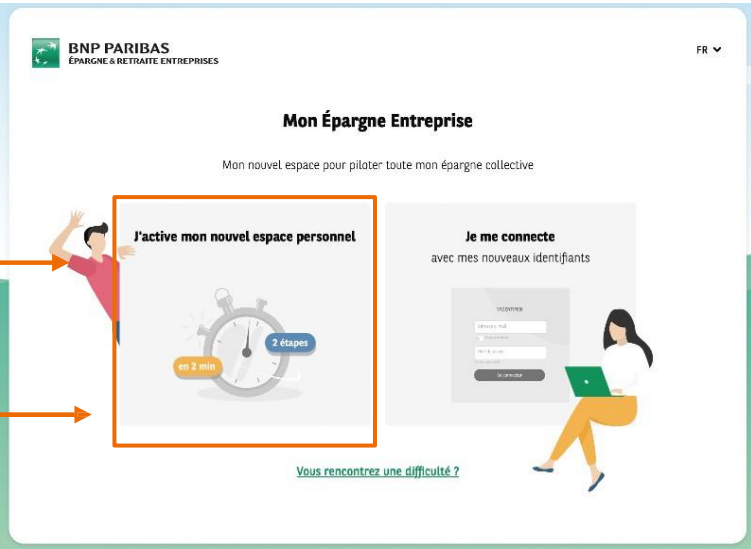


ANNEXE : COMMENT ACTIVER SON COMPTE MON EPARGNE ENTREPRISE A PARTIR DE PERSONEO (2/3)

Je retrouve, sur mon tableau de bord Personeo une bannière, au milieu et en bas, pour activer son compte *Mon Epargne Entreprise*



Je choisis ensuite le lien vers l'activation de mon compte Mon Épargne Entreprise



Je choisis le parcours destiné aux anciens utilisateurs de Personeo



Je saisis l'identifiant Personeo ainsi que ma date de naissance (contrôle anti-piratage)



ANNEXE : COMMENT ACTIVER SON COMPTE MON EPARGNE ENTREPRISE A PARTIR DE PERSONEO (3/3)

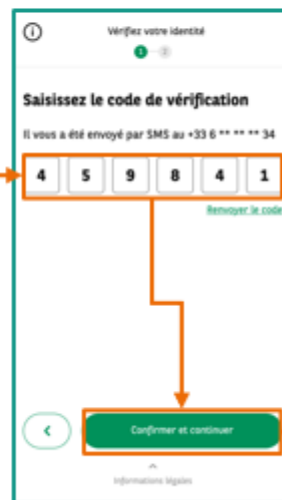
Je reçois un email de bienvenue avec un lien de création de compte. Ce lien unique fait aussi office de 1^{er} contrôle d'identité.



En cliquant, je suis redirigé sur la page d'accueil du parcours de création de compte.



Je reçois alors un SMS avec un code à saisir dans le parcours.



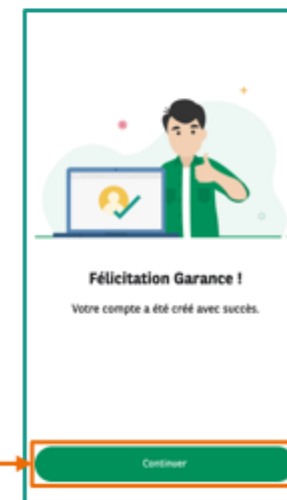
Je choisis alors mon nouvel identifiant...



...Puis mon nouveau mot de passe.



Mon compte est alors actif et je peux y accéder.



Nous vous conseillons d'utiliser **une adresse email personnelle** qui vous servira d'identifiant par la suite mais aussi de canal de contact pour BNP Paribas ERE. Elle doit être personnelle et non partagée

Si l'adresse choisie est **différente de celle sur laquelle j'ai reçu l'e-mail de bienvenue**, alors je devrai passer par une **étape supplémentaire** de vérification via un code à 6 chiffres reçu sur cette nouvelle adresse.

Nous vous conseillons de **ne pas utiliser** un mot de passe déjà utilisé par ailleurs

Merci